


Maternelle : enfants nés en 2020 et nouveaux arrivants (2018 & 2019)



1 - Remplir le dossier & le faire valider à la mairie (www.trept.fr / 04-74-92 83-87)

2 – Puis, se présenter à l'école maternelle auprès de Mme Kubuck,  vendredis 24 février & 17 mars (8h30-12h & 13h-17h) ou sur rendez-vous au 04-74-92-80-70 avec le certificat de préinscription fourni par la mairie, le livret de famille & le carnet de santé